



FICHE D'INSCRIPTION AOÛT 2020

Nom : Prénom : Age :

Nom et Prénom du représentant :

Téléphone : Mail :

Quelle est la dernière structure où votre enfant a été inscrit depuis Septembre 2019:
.....

Précisez sur quel accueil de loisirs, vous inscrivez votre enfant :

AOÛT 2020		
<input type="checkbox"/> du 03 au 07 août	<input type="checkbox"/> du 10 au 14 août	<input type="checkbox"/> du 17 au 21 août

Souhaiteriez-vous une facture acquittée : oui non

INSCRIPTION CIRCUIT DE TRANSPORT MATIN ET SOIR		
Mon enfant prendra le bus	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si OUI, mon enfant prendra le bus	<input type="checkbox"/> le matin	<input type="checkbox"/> le soir
▶ il sera pris en charge à la commune de :		
A la descente du bus, mon enfant repartira	<input type="checkbox"/> seul	<input type="checkbox"/> accompagné

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour être validée, l'inscription doit-être accompagnée du règlement.

RAPPEL : Les plannings d'activités seront expliqués lors de la réunion de présentation.

Inscriptions uniquement sur rendez-vous dans la limite des places restantes.

En cas de maladie supérieure à 4 jours et sur présentation d'un certificat médical, un remboursement pourra être effectué.

Pour connaître le coût d'inscription de votre enfant merci de vous rapprocher de la CCSA ou du directeur de la structure concernée. Sans présentation de l'attestation CAF ou MSA, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

MODALITES DE PAIEMENT

<u>Cadre réservé à la CCSA</u>	
<i>Mode de règlement :</i>	
<input type="checkbox"/> Chèque	€
<input type="checkbox"/> Espèce	[]
<input type="checkbox"/> Autre	

Le dossier complet se compose de :

PAR ENFANT

- La fiche de renseignements, à remplir à la première inscription ainsi que la fiche sanitaire

Attention, tout évènement survenu (exemple : changement de responsable légal ou maladie à déclarer) doit nous être signalé afin de mettre à jour les données.

- La fiche d'inscription de la période concernée (mercredis, toussaint, hiver, pâques ou estivale)

- La photocopie du carnet de vaccinations à jour (obligatoire le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant). Dans le cas où les vaccinations ne seraient pas à jour, l'enfant ne pourra pas être accepté à l'accueil de loisirs

UNE FOIS PAR FAMILLE

- La photocopie de l'assurance extrascolaire ou responsabilité civile

- La photocopie de la carte de mutuelle

- La photocopie de la carte vitale

- La photocopie de l'aide aux temps libres (***pour les allocataires CAF feuille verte***)

- La photocopie du bon d'aide aux vacances (***pour les allocataires MSA attention, signature obligatoire sur le formulaire par l'allocataire***)

Pour toute demande de renseignements

Responsable du pôle Enfance et Education : M^{me} Petit Laëtitia au 06.87.41.40.99 ou au 03.21.59.17.17

Coordinatrice Administrative des Accueils de Loisirs : M^{me} Beaucamp Caroline au 06.85.96.19.86 ou au 03.21.59.17.17

Pour toute correspondance

Communauté de Communes du Sud-Artois
Service enfance-jeunesse
5, rue Neuve – CS 30002
62452 Bapaume Cedex